

Le Petit Cervois

Journal de l'Association de Protection du Petit et du Grand Lac du Cerf



2023

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE PRÉSENTIEL OU «
VIRTUELLE » DÉTAILS À
SUIVRE...**

**ANNUAL GENERAL
MEETING IN PERSON
OR “VIRTUAL”
DETAILS TO FOLLOW...**

LA PHOTO SUR LA PAGE COUVERTURE EST UN « ROSELIN POURPRÉ » ET SUR LA
DERNIÈRE PAGE LA DÉCHARGE DU PETIT LAC DU CERF
LA PLUPART DES PHOTOS SONT AUSSI DE PIERRE RAÎCHE.

SINCÈRES REMERCIEMENTS À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ À LA
RÉALISATION DU JOURNAL :

- Francine Carrier correction et article
- Luce Desroches
- Michel Farant
- Joël Fontaine, inspecteur en bâtiment et environnement
- Mike Garofalo qui traduit le journal
- Claude Montambault
- Nicolas Pentassuglia, maire de Lac du Cerf
- Pierre Raïche mise en page
- Keith Rogers
- Un merci spécial à Renée Léonard-Long qui nous reçoit si gentiment et organise notre
souper communautaire pour la préparation des envois postaux du journal

Mot
du
président
Pierre Raïche



Bonjour,

Au nom du conseil d'administration de l'Association, je vous souhaite une belle année au bord de notre beau lac. Votre soutien à l'Association est essentiel et, c'est grâce à vos cotisations que nous sommes en mesure de fonctionner.

Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de tenir une assemblée générale en présentiel cette année. Lors de cette assemblée générale, c'est avec enthousiasme que nous avons accueilli deux nouvelles membres au sein du conseil d'administration, soit Francine Carrier et Luce Desroches. Nous leur disons merci de s'être jointes à l'organisation. Également, le conseil d'administration et moi souhaitons remercier chaleureusement Shirley Duffy qui agissait comme secrétaire et accomplissait un travail remarquable depuis 2010. Au début, elle partageait la tâche avec Johanne Voizard Denis et j'en profite pour la saluer elle aussi. J'ai aimé l'écoute et les interventions pertinentes de Shirley. Elle a grandement contribué à faire de nous une association vivante et harmonieuse. À titre plus personnel, merci de tous ces moments qui ont contribué à faire de moi un meilleur président.



CA 2010, Christina Wood, Pierre Raïche, Susanne Léonard, Johanne Voizard Denis, Shirley Duffy, Serge Marion, Renée Léonard-Long et Mike Garofalo (notre traducteur actuel)

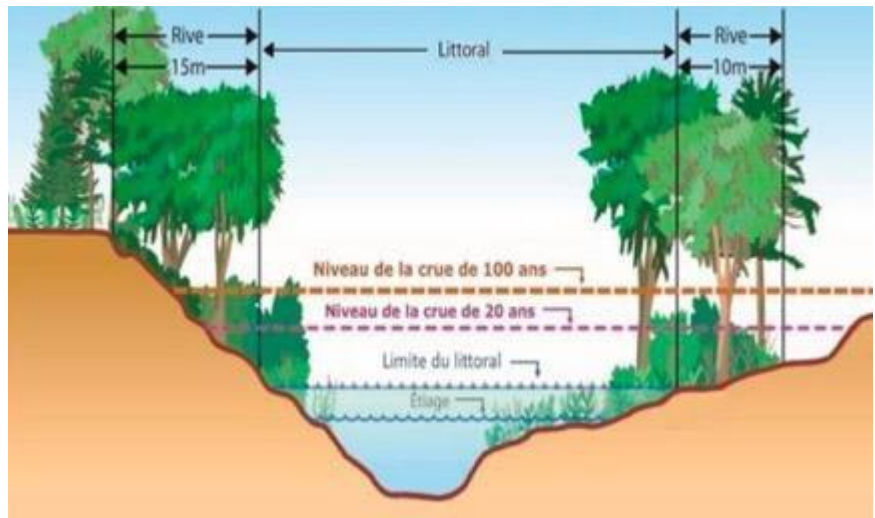
Bande riveraine

Ce sujet est toujours d'actualité. En 2022, j'ai participé à une formation organisée par le COBALI sur l'aménagement des bandes riveraines animée par Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du plan directeur de l'eau (PDE) au COBALI et par Mathieu Madison, biologiste et gestionnaire en environnement chez Caltha Conseils inc. Ce qui est ressorti de cette formation, c'est que la réglementation en matière de bandes riveraines devra imposer une normalisation des termes. C'est-à-dire, qu'il faudra s'entendre sur une définition du littoral. Si chaque année une partie de votre terrain est inondé, cette portion de terrain fait probablement partie du lac et comme vous pouvez le voir sur l'illustration ci-dessous, elle fait partie intégrante du littoral. Par exemple, depuis que je viens au lac du Cerf, je remarque que chaque printemps, le champ de culture à l'entrée de Kiamika est inondé. Selon la nouvelle définition, ce champ fait partie du littoral et donc de la rivière. Notre perception de la bande riveraine de lacs et de rivières devra être revue. Le débat sur les terrains qui sont inondés chaque année lors des crues printanières est lancé.

Voici comment se définit un lac, sur les plans écologique et réglementaire.

- La limite d'un lac n'est pas coupée au couteau comme dans une piscine.
- Il y a une continuité hydrologique du lac sous sa surface.
- Les niveaux de l'eau varient grandement et c'est la crue moyenne (basée sur 2 années) qui désigne le littoral sur le plan de la réglementation
Milieux humides et hydriques comparativement au milieu terrestre

Ce que l'on appelle la bande riveraine est déterminé par la limite du littoral, ce que l'on appelait avant la ligne des hautes eaux. Le littoral marque la transition entre le milieu terrestre et aquatique (voir l'illustration ci-dessus). À noter que le littoral est toujours déterminé à vol d'oiseau. C'est souvent sous-évalué, car mesuré à l'œil ou en déroulant un ruban à mesurer. Au fil des saisons, le niveau du lac varie. En début de saison, il est gorgé d'eau par la crue et, lentement, il revient à l'étiage, c'est-à-dire à son



plus bas niveau. Au printemps, les médias nous informent sur la crue des eaux et, ce que nous percevons comme des inondations, serait en fait le niveau des lacs et des rivières ! Nous avons aménagé nos terrains sans tenir compte de la limite du littoral. Nous pensions que la limite du littoral était le niveau de l'eau, mais nous devons dorénavant considérer la limite du littoral selon sa nouvelle définition quand nous aménageons notre bande riveraine. La nature nous aide à déterminer cette limite, car on y retrouve des cèdres, herbacées, plantes et arbustes, comme le myrique baumier qui aime avoir les racines dans l'eau. C'est en utilisant les critères suivants que les arpenteurs et urbanistes établissent la limite du littoral, soit la ligne des hautes eaux.

Étiage : en hydrologie, le débit minimal d'un cours d'eau. Il correspond statistiquement, sur plusieurs années, à la période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas. Cette valeur est annuelle.
Limite du littoral : ligne des hautes eaux moyenne basée sur 2 années.

Le niveau des hautes eaux ou la limite du littoral comme l'indique l'illustration, est évalué sur une moyenne de 2 ans et c'est le niveau à partir duquel la mesure de la bande riveraine sera prise. Il arrive que le niveau moyen soit plus haut ou plus bas qu'à l'habitude. Les pluies fréquentes de la saison 2022 ont fait monter les niveaux de lac plus haut qu'à l'habitude. Mais il n'en demeure pas moins que c'était à l'intérieur des limites du littoral. Finalement, nous vivons aussi aux rythmes des marées, le niveau du lac varie en fonction des changements de saisons.

Si vous devez faire des travaux sur votre terrain, il vous faut prendre connaissance de la réglementation et vous assurer que vos travaux n'empiètent pas sur la bande riveraine en communiquant avec la Municipalité, notamment avec l'urbaniste en poste, pour connaître les règles. Il saura vous informer.

La bande riveraine (on n'en parlera jamais trop...)

La bande riveraine jouent plusieurs rôles nécessaires à la santé de notre lac. Voici comment :

1. Fait obstacle à la pollution : Les végétaux retiennent et éliminent les polluants des eaux de ruissellement (pollens, phosphore, engrais, pesticides, sédiments, matières fécales, bactéries, autres matières en suspension, etc.) avant qu'elles n'atteignent les lacs et cours d'eau.
2. Stabilise les berges : Les plantes retiennent le terrain et réduisent les risques d'érosion des berges engendrés par les eaux de ruissellement, le vent, les vagues, etc.
3. Protège contre le réchauffement de l'eau : L'ombre produite par les arbres et les grands arbustes limite le réchauffement de l'eau, ce qui réduit la prolifération des algues bleu-vert et des plantes aquatiques indésirables, tout en favorisant la présence de poissons.
4. Tient lieu de refuge à la faune : Une bande riveraine végétalisée procure des aires de reproduction, des habitats, des abris et des sources de nourriture à de nombreuses espèces de la faune aquatique.
5. Contribue à la beauté des paysages : En préservant le caractère naturel des paysages, la végétation riveraine donne de la valeur aux propriétés.
6. Diminue les risques d'inondation : En absorbant l'eau, la bande riveraine permet de diminuer la quantité d'eau atteignant le plan d'eau.
7. Recharge la nappe phréatique : En diminuant le ruissellement, la bande riveraine aide à absorber l'eau qui recharge la nappe souterraine.

La transparence de l'eau

Les mesures de transparences de l'eau demeurent stables, même si nous avons noté une légère diminution. La transparence peut varier d'une année à l'autre. Les fortes pluies peuvent rendre l'eau plus trouble. Les prises de mesure de la transparence ne sont pas toujours optimales en raison des conditions météorologiques. Merci à Claude Montambault d'avoir pris la relève pour mesurer la transparence de l'eau au cours de l'année 2022.



COVID-19

Malheureusement, la situation n'évolue pas toujours dans le bon sens. Pour la prochaine assemblée annuelle, nous vous aviserons et respecterons les consignes qui seront en vigueur au moment de l'assemblée.

Cyanobactéries, épisodes de fleurs d'eaux d'algues bleu-vert

Chaque année, nous avons quelques épisodes d'algues bleu-vert ou cyanobactéries. Des résidents nous ont signalés la présence de ces algues sur le bord de leur plage. La présence de cyanobactéries a été constatée à 2 ou 3 reprises dans la baie de sable au sud du lac.

Les fortes pluies ont sûrement contribué à ces épisodes en charriant un surplus de nutriments et de phosphore dans le lac. Ces fortes pluies produisent des crevasses et font ressurgir le phosphore séquestré dans le sol. Le lac Mallonne a connu encore une fois cette année des épisodes de cyanobactérie.



Bouées

Nous avons ajouté une bouée pour indiquer la présence de myriophylle à épis dans la baie Lefebvre pour le rendre plus visible aux plaisanciers, afin qu'ils ne naviguent pas dans cette zone. Nous ajouterons une bouée à la décharge du petit lac du Cerf ; une zone bien définie de myriophylle qui n'avait pas été cartographiée. Nous avons mesuré la zone à l'aide d'un GPS et pris quelques photos en utilisant un drone. C'est aussi une talle de myriophylle qui semble stable et qui fera partie des zones que l'on surveille.

Paiement de la cotisation annuelle

Je vous rappelle qu'il est maintenant possible d'acquitter votre cotisation annuelle par virement bancaire Interac. Voir l'article dans ce journal à la page 15 pour les détails de paiement.

Bonne saison

J'en profite pour remercier les membres de notre conseil d'administration. Ils accomplissent un travail admirable, entre autres, en faisant l'achat et l'installation de bouées, en assistant aux séances du conseil municipal, en tenant des journées de sensibilisation des plaisanciers au quai public, en prenant des mesures de transparence de l'eau. Grand merci à nos personnes-ressources. Les voici par ordre alphabétique.

Francine Carrier, secrétaire et correctrice du *Petit Cervoix*

Denis Gagnon, dossier coupes forestières

Mike Garofalo, traducteur des textes du *Petit Cervoix*

Renée Léonard-Long, réception pour l'envoi postal du *Petit Cervoix*

Claude Montambault, administrateur et mesures de transparence

Keith Rogers, administrateur, dossier coupes forestières et projet fosses septiques

Elisabeth Scantland, trésorière

Robert Scantland, vice-président, sensibilisation à la mise à l'eau des embarcations, mesures de transparence, etc.

L'eau, c'est la vie

Nos lacs, c'est notre vie





The President's Message

Hello,

On behalf of the Board of Directors of the Association, I wish you a happy new year around our beautiful lake. Your support for the Association is essential and it is thanks to your contributions that we are able to function.

In addition, we had the pleasure of holding a face-to-face General Assembly this year. During this General Assembly, it is with enthusiasm that we welcomed two new members to the board of directors, i.e. Francine Carrier and Luce Desroches. We thank them for their involvement. Also, the Board of Directors and I would like to thank Shirley Duffy who acted as secretary and did an



outstanding job since 2010. At the beginning, she shared the task with Johanne Voizard Denis and I take this opportunity to acknowledge her as well. I liked Shirley's attentive listening and relevant interventions. She has greatly contributed to transform us into a living and harmonious association. On a more personal note, thank you Shirley for all these moments that helped make me a better president.

Board Members in 2010: Christina Wood, Pierre Raïche, Susanne

Léonard, Johanne Voizard Denis, Shirley Duffy, Serge Marion, Renée Léonard-Long and Mike Garofalo (our current translator)

Riparian strip

This topic is still relevant. In 2022, I participated in a training session organized by COBALI which dealt with development of riparian strips. The training was given by Pierre-Étienne Drolet, biologist, projects coordinator and manager of the water master plan (PDE) at COBALI and by Mathieu Madison, biologist and environmental manager at Caltha Conseils inc. What emerged from this training is that the regulations on riparian strips will have to impose a standardization of terms. That is to say, it will be necessary to agree on a definition of the shoreline. If every year part of your land is flooded, this portion of land is probably part of the lake and as you can see in the illustration below, it is an integral part of the shoreline. For example, since I have been coming to *Lac du Cerf*, I notice that every spring, the crop field at the entrance to Kiamika is flooded. According to the new definition, this field is part of the shoreline and therefore part of the river. Our perception of the shoreline of lakes and rivers will

have to be reviewed. The debate over which lands are flooded each year during the spring floods is launched.

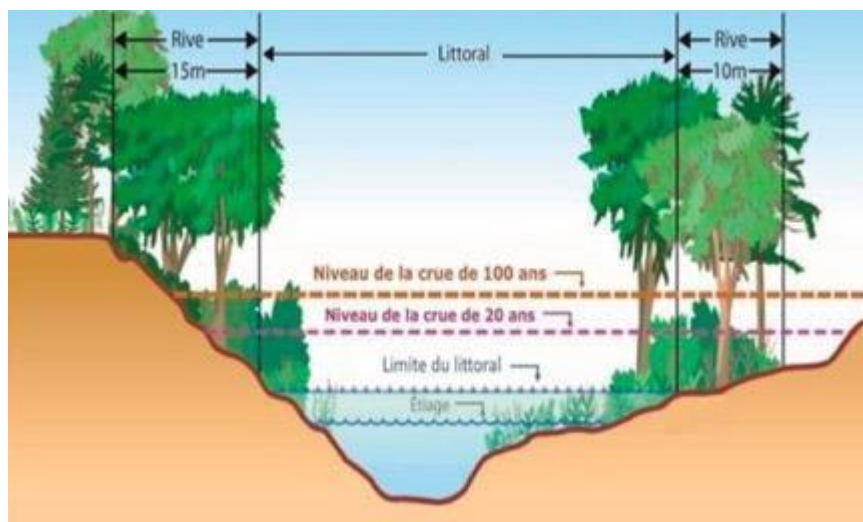
Here is how a lake is defined, ecologically and legally.

- The limit of a lake is not cut with a knife as in a swimming pool.
- There is hydrological continuity of the lake below its surface.
- Water levels vary greatly and it is the average flood (based on 2 years) that designates the shoreline in terms of regulations.

Wet and watery environments compared to the terrestrial environment.

What is called the riparian strip is determined by the limit of the shoreline, which used to be referred to as the high water mark. The coastline marks the transition between the terrestrial and aquatic environment (see picture above). Note that the shoreline is always determined as the crow flies. It is often undervalued, as

measured by eye or by unrolling a tape measure. Over the seasons, the level of the lake varies. At the beginning of the season, it is waterlogged by the flood and slowly, it returns to low water, that is to say to its lowest level. In the spring, the media informs us about the floods and, what we perceive like floods, would in fact be the level of lakes and rivers! We have set up our properties regardless of



the shoreline limit. We thought that the limit of the shoreline was from the water level, but from now on we will have to consider the limit of the shoreline according to its new definition when we develop our riparian strip. Nature helps us to determine this limit, because we find cedars, herbaceous plants and shrubs, such as the balsam bayberry which likes to have its roots in the water. It is by using the following criteria that surveyors and urban planners establish the limit of the shoreline, i.e. the high water mark.

Low water level: in hydrology, the minimum flow of a river. It corresponds statistically, in several years, to the time of year when the level of a river reaches its lowest point. This value is annual.

Coastline limit: average high water mark based on 2 years.

The high water level or the limit of the coastline as shown in the illustration, is evaluated on a 2-year average and this is the level from which the measurement of the riparian strip will be taken. It will happen whether the average level is higher or lower than usual. The frequent rains of the 2022 season caused lake levels to rise higher than usual. But the fact remains that it was within the limits of the coast. Finally, we also live by the rhythms of the tides, the level of the lake varies with the changing seasons.

If you have to do work on your land, you need to be aware of the regulations and ensure that your work does not encroach on the riparian strip. You should consult with the Municipality, in particular with the town planner in office to know the rules. He will be in a position to advise you.

The riparian strip (we will never talk about it too much...)

The riparian strip plays several roles which contribute to the health of our lake in the following manner:

1. Barriers to pollution: Plants retain and remove pollutants from water runoff (pollens, phosphorus, fertilizers, pesticides, sediments, feces, bacteria, other suspended solids, etc.) before they reach lakes and rivers.
2. Stabilizes the banks: Plants retain the ground and reduce the risk of bank erosion generated by runoff, wind, waves, etc.
3. Protects against water heating: Shade produced by trees and tall shrubs limits the warming of the water, which reduces the proliferation of blue-green algae and plants undesirable aquatic organisms, while favoring the presence of fish.
4. Serves as a refuge for wildlife: A vegetated riparian strip provides areas for reproduction, habitats, shelters and food sources to many species of the aquatic fauna.
5. Contributes to the beauty of the landscapes: By preserving the natural character of the landscapes, the vegetated waterfront adds value to properties.
6. Reduces the risk of flooding: By absorbing water, the riparian strip reduces the amount of water reaching the water.
7. Recharges the water table: By reducing runoff, the riparian strip helps to absorb water that recharges the groundwater.

Water Transparency

The water transparency measurements remain stable, even if we noted a slight decrease. Transparency may vary from year to year. Heavy rains can make water seem unstable. Measurements of transparency are not always optimal due to the weather situation. Thanks to Claude Montambault for taking over the task of gauging water transparency in the year 2022.



COVID-19

Unfortunately, the situation does not always evolve in the right direction. For the Annual General Assembly, we will notify you and comply with the instructions that will be in effect at that time.

Cyanobacteria, bloom episodes of blue-green algae

Every year we have a few episodes of blue-green algae or cyanobacteria. Residents have reported the presence of these algae on the edge of their beach. The presence of cyanobacteria was observed 2 or 3 times in the sandy bay south of the lake. The heavy rains surely contributed to this condition by carrying excess nutrients and phosphorus into the lake. These heavy rains produce crevices and bring out the phosphorus sequestered in the ground. *Lac Mallonne* once again experienced episodes of cyanobacterium this year.



Buoys

We added a buoy to indicate the presence of Eurasian watermilfoil in *Lefebvre Bay* to make it more visible to boaters, so that they do not navigate in this area. We will add a buoy at the outlet of *Petit Lac du Cerf*; a well-defined area of watermilfoil that had not been mapped. We measured the area using a GPS and took some pictures using a drone. It is also a tiller of watermilfoil which seems stable and which will be part of the areas that we monitor.



Payment of the annual subscription

I remind you that it is now possible to pay your annual dues by bank transfer (Interac). See the article in this journal on page 15 for payment details.

Have a Good Season

I take this opportunity to thank the members of our Board of Directors. They perform admirable work, among other things, by buying and installing buoys, by attending the sessions of the Municipal Council, by holding awareness days for boaters at the public wharf, by taking water transparency measures. Many thanks to our resource people. Here they are in alphabetical order:

Francine Carrier, secretary and proofreader of *Petit Cervoix*

Denis Gagnon, logging file

Mike Garofalo, translator of the *Petit Cervoix* texts

Renée Léonard-Long, hostess of the gathering for the annual mailing of *Petit Cervoix*

Claude Montambault, administrator and transparency measures

Keith Rogers, administrator, logging file and septic tank project

Elisabeth Scantland, Treasurer

Robert Scantland, Vice President, Boat Launch Awareness, Transparency Measures, etc.

*Water is life, Our lakes are
our life*

Message de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment et environnement

Joël Fontaine

Bonjour à tous,

Je me présente, Joël Fontaine, inspecteur en bâtiment et environnement pour la municipalité de Lac-du-Cerf depuis novembre 2022. Originaire de l'Abitibi « là où les eaux se séparent », je suis détenteur d'un DEC en techniques de laboratoire volet biotechnologie. J'ai parcouru plusieurs domaines relatifs à l'analyse environnementale qui m'ont permis de découvrir, par l'entremise de mes expériences, un intérêt particulier pour la mise en place de protocoles de chantier et de santé-sécurité. Cet intérêt s'est par la suite développé en un désir d'implication plus profond au sein de l'environnement. C'est ce qui m'amène aujourd'hui à me présenter à vous chers membres de l'APPGLC.

C'est donc avec un grand plaisir que je contribuerai, directement ou indirectement, à l'APPGLC dans le but d'harmoniser l'appétence humaine à celle de la biodiversité de notre territoire.

Je vous laisse sur un extrait tiré du livre *Le Survenant* de Germaine Guèvremont que j'aime bien appliquer dans le domaine de l'environnement : « Aimer ce n'est pas tant d'attendre quoi que ce soit de l'autre que de consentir à lui donner ce qu'on a de meilleur. »

Message from the Buildings & Environment Inspector

Joël Fontaine

Hello everyone,

Let me introduce myself, Joël Fontaine, buildings and environment inspector for the municipality of Lac-du-Cerf since November 2022. Originally from Abitibi "where the waters separate", I hold a DEC in biotechnology component laboratory techniques. I have traveled through several areas related to environmental analysis which have allowed me to develop, through my experiences, a particular interest in the implementation of worksite and health and safety protocols. This interest later developed into a desire for deeper involvement within the environment. This is what brings me today to introduce myself to you, dear members of the APPGLC.

It is therefore with great pleasure that I will contribute, directly or indirectly, to the APPGLC with the aim of harmonizing human appetite with that of the biodiversity of our territory.

I leave you with an excerpt from the book *Le Survenant*, by Germaine Guèvremont, that I like to apply in the field of the environment:

"Love is not so much about expecting anything from the other as about agreeing to give him the best we have".



Message du maire
Nicolas Pentassuglia

Bonjour à vous riverain.es du petit et grand lac du Cerf,
Je débute en vous souhaitant à tous et toutes une belle et heureuse année 2023. Plus les années avancent, plus on constate que les changements climatiques sont une chose inévitable et avec laquelle nous devons apprendre à naviguer. Nous sommes choqués par l'environnement qui nous entoure, mais nous ne sommes pas à l'abri des catastrophes naturelles, des espèces envahissantes et de la détérioration de la qualité de l'eau pour ne nommer que quelques-uns de ses changements. La prise de conscience est certainement la première étape du processus et, parfois, la petite taille de notre municipalité peut laisser croire que nous n'y pouvons rien, mais au contraire je crois que chaque petit geste compte. C'est grâce à des associations comme la vôtre et aux nombreux bénévoles que nous pouvons assurer une veille sur notre environnement et réfléchir ensemble à des pistes de solution pour préserver nos belles ressources qui font la richesse de notre communauté.

Notre budget 2023 a été déposé ainsi que le Programme triennal d'immobilisations 2023-2025. Vous pouvez les consulter sur le site de la Municipalité et dans le journal municipal de février. Malgré l'augmentation des dépenses incompressibles (conséquence de l'inflation), nous avons travaillé fort pour limiter l'augmentation des taxes à seulement 0,03 \$/100 \$ d'évaluation. Le faible développement de nos berges est un énorme avantage environnemental et pour la quiétude, mais il ne faut pas se cacher que cela nous crée un important défi au niveau de la gestion des finances de la Municipalité. De ce fait, nous misons beaucoup sur les différents programmes d'aide financière pour bonifier nos revenus et permettre la réalisation de nombreux projets. En outre, nous allons continuer d'investir dans nos routes locales.

Le projet du parc Raymond-Charbonneau avance bien et vous avez sans doute constaté la nouvelle piste d'hébertisme installée au parc de la Biche. Également, nous finaliserons l'installation de la barrière au quai municipal avant l'ouverture de la saison 2023. Nous travaillons aussi sur le projet de sentier de vélo de montagne qui sera déplacé vers un secteur du parc de la Biche non développé afin de diminuer les coûts du projet et faciliter la logistique opérationnelle.

Finalement, nous avons encore demandé une aide financière pour l'embauche d'une ressource d'aide à l'urbanisme pour cet été, afin de pouvoir effectuer du travail notamment sur les bandes riveraines et sensibiliser les riverains à l'importance du respect de la réglementation municipale.

En terminant, j'aimerais vous remercier pour votre implication et vous encourager à continuer d'appuyer l'APPGLC qui est une association primordiale dans notre municipalité.

Cordialement,



A Message from the Mayor

Nicolas Pentassuglia

Hello to you, residents of the Petit and Grand Lac du Cerf, I will begin by wishing you all a Happy New Year 2023. The more the years go by, the more we see that climate change is something that is inevitable and with which we must learn to navigate. We are blessed by the environment around us, but we are not immune to natural disasters, invasive species and deteriorating water quality, to name a few of its changes. Awareness is certainly the first step in the process and, sometimes, the small size of our municipality may suggest that we cannot do anything about it, but on the contrary, I believe that every little gesture counts. It is thanks to associations like yours and the many volunteers that we can monitor our environment and think together about possible solutions to preserve our beautiful resources which enhance our community.

Our 2023 budget has been tabled as well as the 2023-2025 Three-Year Capital Works Program. You can consult them on the Municipality's website and in the February municipal newspaper. Despite the increase in fixed expenses (consequence of inflation), we have worked hard to limit the tax increase to only \$0.03/\$100 of assessment. The low development of our shores is a huge advantage for the environment and for peace of mind, but we must not hide the fact that this creates a major challenge for us in terms of the management of the Municipality's finances. As a result, we rely heavily on the various financial assistance programs to increase our income and allow the realization of many projects. In addition, we will continue to invest in our local roads. The Parc Raymond-Charbonneau project is progressing well and you have no doubt noticed the new obstacle course installed at Parc de la Biche. We will also finalize the installation of the barrier at the municipal wharf before the opening of the 2023 season. We are also working on the mountain bike trail project, which will be moved to an undeveloped sector of Parc de la Biche in order to reduce project costs and facilitate operational logistics. Finally, we have again requested financial assistance for the hiring of an urban planning resource for this summer, in order to be able to carry out work, in particular on the shorelines and to make residents aware of the importance of respecting municipal regulations. In closing, I would like to thank you for your involvement and encourage you to continue to support the APPGLC, which is an essential association in our municipality.

Sincerely,

Mayor

Association de protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long

À tous les membres de l'Association et propriétaires autour des lacs Baptiste-Lefebvre et Long, La vie de l'Association de protection de l'environnement du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long ne tient plus qu'à un fil. En effet, il ne reste plus que deux membres au sein du conseil d'administration, moi-même et Denis Landry. Pour ma part, j'ai accepté de rester même si je ne réside plus au lac Lefebvre, afin de maintenir sur pied l'Association, mais je quitterai l'Association aussitôt que je pourrai être remplacée. Denis et moi sommes présentement inactifs par manque de soutien. Y a-t-il des personnes intéressées à prendre la relève ? Il y a toujours des tâches à accomplir et des défis à relever pour qui est soucieux de protéger l'environnement de nos deux lacs.

Il y a un minimum de trois rencontres par année entre mars et octobre, soit deux réunions ordinaires et une assemblée générale annuelle. Les rencontres peuvent se faire en visioconférence ou en présentiel ou un mixte des deux pour accommoder les membres non-résidents permanents.

Voici en quoi consistent les tâches de base de notre association :

Sensibiliser et informer les gens sur les enjeux environnementaux qui touchent nos deux lacs et sur le code de conduite d'embarcation ;

Prélever des échantillons d'eau aux fins d'analyse, prendre des mesures de transparence de l'eau et surveiller les signes d'eutrophisation (vieillesse) des lacs pour le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVLacs) du ministère de l'Environnement du Québec ;

Installer et enlever les bouées indiquant la limite de vitesse à respecter près des rives, baigneurs et autres embarcations ;

Maintenir un contact avec les autres associations de protection de l'environnement de Lac-du-Cerf, la Municipalité et les organismes du milieu comme le COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre) et le RAP-HL (Regroupement des associations de protection des Hautes-Laurentides) ;

Participer à la rencontre annuelle des associations de Lac-du-Cerf avec la Municipalité, afin de faire avancer les dossiers concernant la protection de l'environnement.

Il serait dommage de laisser aller l'association et tout le travail accompli par ses membres depuis sa mise sur pied en 2009. Si vous vous sentez interpellé, nous serions bien heureux de vous accueillir. Veuillez signifier votre intérêt en envoyant un courriel à l'adresse suivante : carrierf94@gmail.com.

Merci.

Francine Carrier

Payer votre cotisation annuelle par virement courriel interac

Demandé par plusieurs membres, vous pouvez maintenant payer votre cotisation annuelle par virement courriel interac. Pour les membres qui désirent payer par chèque ou argent comptant, le formulaire de renouvellement est joint au journal. Noter que la période d'adhésion est du 1er janvier au 31 décembre. Présentement la cotisation est de 20,00 \$. Les membres qui sont assez généreux pour offrir une contribution volontaire de soutien peuvent inclure le montant dans le virement.

Pour payer par virement courriel interac, vous devez suivre la procédure suivante :

1. Envoyer le virement à l'adresse courriel : appglctresor@gmail.com. Dans le champ objet, inclure "*a/s Trésorière*". Inscrire vos coordonnées, nom, prénom, adresse de votre chalet et demeure principale et finalement et pour des raisons de sécurité n'inclure que la question de sécurité à poser au destinataire (trésorière).
2. Dans un second envoi à l'adresse courriel : appglctresor@gmail.com, inscrire la réponse de sécurité qui permettra à la trésorière de recevoir ce virement.

Veillez m'envoyer par courriel à appglctresor@gmail.com les changements d'adresse de la résidence, numéro de téléphone, adresse courriel et autres informations pertinentes.

Merci pour votre soutien.

Elisabeth Scantland

Trésorière

PAYMENT OF ANNUAL MEMBERSHIP BY INTERAC e-TRANSFER

Following requests from several members, it is now possible to pay membership fees by interac e-Transfer. For those who prefer to send in their contribution by mail you will find the form included with this journal. Please note that the membership period is 1 January to 31 December each year. Currently, the membership fee is \$20.00. Many of you are generous to include an additional amount as a voluntary contribution to support the Association and this amount can be included in the interac email.

Please follow the directions below should you wish to use the interac e-Transfer to pay for your annual membership:

1. Forward the interac e-mail to appglctresor@gmail.com. Subject line should state "*c/o Treasurer*". Provide your full name, address at the lake, permanent address and finally and for security reasons include only the security question for the recipient (treasurer).
2. In a second email to appglctresor@gmail.com provide the answer to the security question that will enable the treasurer to receive the transfer.

If there are any changes to be made to your permanent address, telephone number, email address, etc., please send this information to me at appglctresor@gmail.com.

Thank you for your support.

Elisabeth Scantland

Treasurer

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU GRAND ET PETIT LAC DU CERF

Par Luce Desroches

Bonjour à tous et à toutes,

Dans un premier temps, je me présente, je me nomme Luce DesRoches, je suis microbiologiste de profession et nouvelle membre du CA de l'Association pour la protection du grand et petit lac du Cerf. Nous comptons 7 membres dans l'Association dont son président, M. Pierre Raïche.

J'aimerais utiliser cette rubrique pour vous informer de l'importance de s'engager dans la protection de nos lacs et de vous donner des nouvelles du comportement organoleptique de ceux-ci.

Comme vous l'avez déjà remarqué, il y a de plus en plus de touristes sur nos lacs et c'est notre responsabilité de veiller à ce qu'ils respectent le code maritime pour garder la beauté et la bonne santé de nos deux lacs actuels. Pour ce faire et pour nous permettre de réagir aux besoins, la contribution de 20\$ par habitation est prioritaire pour faciliter l'achat d'équipements aquatiques, comme des bouées (se détaillant au coût de 1000 \$ chacune), afin d'indiquer les zones navigables et empêcher la dispersion du myriophylle à épi à travers nos lacs. Sachez que pour l'instant, nous contrôlons sa dispersion en l'isolant dans des zones bien spécifiques, mais pour garder ce contrôle, nous avons besoin de sensibiliser les gens venant de l'extérieur à suivre les règlements de navigation. Cette contribution ne vous engage à rien sauf d'aider les membres du CA à mettre des actions en place pour la survie et la protection de nos lacs.

Riverains, Riveraines, je suis persuadée que vous ne voulez pas retrouver votre lac en tourbière et, pour éviter ceci, la première action à implanter est d'obtenir votre soutien sur la sensibilisation pour faire comprendre aux touristes de respecter les lois de la navigation et de l'environnement. Les gens venant de l'extérieur sont souvent différents chaque année et utilisent nos lacs pour leurs loisirs aquatiques, pour leur beauté et leur accessibilité. Cependant, si nos lacs se détériorent d'années en années, ces touristes navigueront simplement sur d'autres lacs et NOUS, nous serons toujours sur les rives d'un lac pauvre et sans vie et nous ne pourrons plus jouir de cette beauté indescriptible si nous n'agissons pas dès maintenant !

Au cours du printemps et de l'été prochains, nous procéderons aux analyses suivantes des deux lacs pour ainsi vous tenir informer de la santé actuelle de nos deux lacs :

1) Analyse du COD : Présence de carbone dissout nous donnant un indice sur la présence de la décomposition organique dans les lacs (L'eau colorée vers le jaune-brunâtre)

Résultats : ministère de l'Environnement du Québec 2019 - 4.5µ/L donc faible incidence sur la coloration de l'eau. Résultats printemps 2023 - À venir au printemps

2) Analyse du pH : indice basique ou acidité de l'eau dans nos lacs –

Résultats automne 2022 : 7.3 pour les deux lacs, pH satisfaisant.

3) Analyse de la présence du E. Coli dans les mois chauds d'été

Résultat : Absence dans les deux lacs en automne 2022

4) Analyse de la conductivité : Indice du taux de minéraux dans l'eau :

Résultats (automne 2022) : 75 µS/cm pour le petit lac du cerf, 66 µS/cm pour le grand lac du cerf

Sachant que la conductivité dans les lacs et les cours d'eau varie généralement entre 0 et 200 µS/cm, tandis que dans les grands fleuves, la conductivité peut atteindre 1000 µS/cm, ces résultats sont encourageants et nous indiquent que le niveau de sel dans les deux lacs sont plus bas que la limite ciblée, même si nous utilisons du sel pour déglacer certaines routes l'hiver près des lacs.

5) Transparence de l'eau : Si TOC élevé, ceci a une incidence directe sur la transparence de l'eau

Résultats en moyenne : Au centre du Grand Lac : varie entre 6.8 et 8.2 mètres Petit lac : Varie entre 6.3 et 8.1 mètres

6) Analyse du phosphore total :

4 µg/litre Petit lac du cerf (selon les données de RSV lacs MDDELCC 2021)

2.9 µg/litre Grand lac du cerf (selon les données de RSV lacs MDDELCC 2021)

Le phosphore est un élément nutritif essentiel à la croissance des plantes et des algues. Le phosphore est directement lié à l'eutrophisation (vieillesse prématurée) d'un lac. Un taux de phosphore de 10 µg/litre serait donc la limite avant que les problèmes d'eutrophisation prématurée (croissance des plantes et algues) ne deviennent sérieux.

Notez : Selon le ministère de l'Environnement Québec 2019 : L'intégration des données recueillies à chacune des stations de surveillance permet de situer l'état trophique du grand lac du Cerf dans la classe oligotrophe. Ce lac présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. Ce plan d'eau est à protéger. Afin de conserver son état et ses usages, le MDDELCC recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines.

Note importante sur la contamination de la moule zébrée, selon notre spécialiste biologiste Pierre-Étienne Drolet de Cobali : Le risque est nul pour les deux lacs du Cerf catégorisés classe A, voulant dire « potentiel de colonisation inexistant » ! QUELLE BONNE NOUVELLE !

Comme vous pouvez le constater, nos deux lacs sont en santé, mais demeurent fragiles. Sans prévention, nous pouvons les perdre vers une contamination et eutrophisation sans retour !

Alors la vigilance reste toujours requise et je vous dirais qu'en premier lieu, tout se joue au niveau du lavage des bateaux avant la mise à l'eau. Cette année en 2023, il y aura une guérite au quai municipal (Bravo monsieur le Maire pour cette installation), afin de permettre un meilleur contrôle sur la prévention de la contamination étrangère possible des bateaux visiteurs.

En terminant, j'aimerais faire une demande spéciale aux propriétaires des camping/pourvoiries, afin qu'ils se responsabilisent pour s'assurer que leurs clients apportent leurs preuves de lavage avant la mise à l'eau de leur embarcation à partir de leurs terrains, car comme pour les riverains et les riveraines, la préoccupation de garder nos lacs en santé devrait aussi faire partie de leurs soucis quotidiens pour garder leur clientèle satisfaite et impressionnée par cette transparence de nos lacs et ainsi garder l'environnement sain et en santé pour encore des années pour nous tous, pour nos enfants et pour toutes les générations à venir !

Je tiens à vous assurer qu'un article vous informant de la santé de nos lacs sera toujours présent dans le journal Le petit Cerfois et n'hésitez pas à nous écrire sur notre site Web <http://www.appglc.org/> pour poser vos questions et nous faire part de vos commentaires et suggestions. Il nous fera plaisir de vous répondre !

N'OUBLIEZ SURTOUT PAS QUE LA PROTECTION DE NOS LACS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

À bientôt.

Luce DesRoches
Microbiologiste, BSc
luce.desroches@videotron.ca

Letter from your Association

Hello everyone,

My name is Luce DesRoches. I am a microbiologist by profession and a new member of the Board for the Association de protection du petit et grand Lac du Cerf. We have 7 members in the Association, including the President Mr. Pierre Raïche.

I would like to use this section to inform you of the importance of getting involved in the protection of our lakes and to give you news of their organoleptic behavior.

As you have already noticed, there are more and more tourists on our lakes and it is our responsibility to ensure that they respect the maritime code to keep the beauty and good health of our two current lakes. To do this and to allow us to respond to needs, the contribution of \$20 per dwelling is a priority to facilitate the purchase of aquatic equipment, such as buoys (retailing at a cost of \$1000 each), to indicate navigable areas and to prevent the dispersion of Eurasian watermilfoil through our lakes. At present, we control its dispersion by isolating it in very specific areas, but to keep this control, we need to educate people coming from outside to follow the navigation regulations. This contribution does not oblige you to anything, except to help the members of the Board to put in place actions for the survival and protection of our lakes.

As resident, I am convinced that you don't want to find your lake in a peat bog, and to avoid this, the first action is to get your support on raising awareness to make tourists understand and respect the navigation and environmental laws. These people coming from outside are often different every year and use our lakes for their recreational needs, their beauty and their accessibility. However, if our lakes deteriorate from year to year, these tourists will simply go sail on other lakes and if we do not act now, we will always stay on the shores of a poor and lifeless lake and no longer be able to enjoy this indescribable beauty!

During the spring and summer, we will analyze the water in regards to the following measures, to keep you informed of the current health of our two lakes:

1. TOC analysis: Presence of dissolved carbon giving us a clue to the presence of organic decomposition in lakes (Water colored brownish-yellow) Results: ministère de l'Environnement du Québec 2021 - 3.7 μL , therefore low impact on water coloration 2023 results - Coming up this spring.
2. PH analysis: basic index or acidity of the water in our lakes – Fall 2022 results: 7.3 for both lakes, satisfactory pH.
3. Analysis of E. coli in the hot summer months Result: Absence from both lakes in autumn 2022.
4. Conductivity analysis: Index of mineral levels in water: Results (Fall 2022): 75 $\mu\text{S}/\text{cm}$ for the petit lac du Cerf and 66 $\mu\text{S}/\text{cm}$ for the grand lac du Cerf. Knowing that the conductivity in lakes and rivers generally varies between 0 and 200 $\mu\text{S}/\text{cm}$, while in large rivers, the conductivity can reach 1000 $\mu\text{S}/\text{cm}$, these results are encouraging and tell us that salt levels in both lakes are lower than the target limit, even though we use salt to de-ice some roads in winter near the lakes.

5. Water transparency: If TOC is high, this has a direct impact on water transparency. Average results: In the center of the grand lac: varies between 6.8 and 8.2 meters and in the petit lac: varies between 6.3 and 8.1 meters
6. Total phosphorus analysis: 4 µg/litre in the petit lac du Cerf (according to data from RSV lacs, MDDELCC 2021) 2.9 µg/litre for the grand lac du Cerf (according to data from RSV lacs, MDDELCC 2021)

Phosphorus is an essential nutrient for plant and algae growth. Phosphorus is directly related to eutrophication (premature aging) of a lake. A phosphorus level of 10 µg/litre would therefore be the limit before premature eutrophication problems (plant and algae growth) become serious.

Note: According to the ministère de l'Environnement du Québec 2019: The integration of the data collected at each of the monitoring stations makes it possible to locate the trophic state of the grand lac du Cerf in the oligotrophic class. This lake shows little or no evidence of eutrophication. This body of water is to be protected. In order to maintain its condition and uses, the MELCC recommends the adoption of preventive measures to limit nutrient inputs from human activities.

Important note on the contamination of zebra mussels, according to our biologist Pierre-Étienne Drolet from Cobali: The risk is zero for the two lakes categorized Class A meaning "non-existent colonization potential"! WHAT GOOD NEWS!

As you can see, our two lakes are healthy but remain fragile. Without prevention, we can lose them to contamination and eutrophication!

So, vigilance is always required and I would say that at the top of the list, we must insist on washing boats before launching. This year in 2023, there will be a booth at the municipal wharf (Bravo Mr. Mayor for this installation), to allow better control over the prevention of possible foreign contamination of visiting boats.

In closing, I would like to make a special request to campsite owners/outfitters so that they take responsibility to ensure that their customers bring their proof of washing before launching their boats, because like the residents, the concern to keep our lakes healthy should also be part of their daily worries to keep their customers satisfied and impressed by the transparency of our lakes and thus keep the environment healthy for years to come for all of us, for our children and for all our future generations!

I want to assure you that an article informing you of the health of our lakes will always be present in the newspaper Le Petit Cervoix and do not hesitate to write to us on our website <http://www.appglc.org/> to ask questions and give your comments and suggestions. It will be our pleasure to answer you!

DON'T FORGET THAT PROTECTING OUR LAKES IS EVERYONE'S BUSINESS!

**See you soon Luce DesRoches
Microbiologist, BSc
luce.desroches@videotron.ca**

Des nouvelles des coupes de bois (comité ciblé)

Par Pierre Raïche

L'Association est un acteur important dans cette démarche. Je remercie Denis Gagnon et Keith Rogers qui y participent activement depuis le commencement des comités ciblés au début des années 1990. Une mention particulière pour Denis qui a coordonné le comité pendant la majeure partie de ces années et qui nous fournit toujours des conseils. Nous en sommes à la fin du processus de consultation. Les municipalités ont un rôle important à jouer, car les coupes forestières ont un grand impact sur la santé des cours d'eau et des lacs et paysages. Nos lacs font partie du moteur économique de la municipalité. Sans ces magnifiques lacs, qu'aurions-nous à offrir pour attirer les touristes et les nouveaux résidents ?

Plusieurs acteurs sont présents lors des rencontres de ce **comité ciblé**. En voici la liste :

- Pierre Raïche, président, Association de protection du petit et grand lac du Cerf et conseiller, municipalité de Lac-du-Cerf ;
- Keith Rodgers, Association de protection du petit et grand lac du Cerf ;
- Claude Dionne, ingénieur forestier, responsable de la **Table de gestion intégrée des ressources et du territoire TGIRT** ;
- Arnaud Vigouroux, chargé de projet, TGIRT des Laurentides ;
- Jocelyn Campeau, directeur de l'aménagement du territoire, MRC Antoine-Labelle ;
- Jacques Chaîné, Fédération québécoise des clubs quads ;
- Stéphane Taillon, ingénieur forestier, LP Corporation ;
- Natacha Lamarche, chef de l'unité de gestion 14-15 des Laurentides, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;
- François Guay, ingénieur forestier, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;
- Nicolas Pentassuglia, maire, municipalité de Lac-du-Cerf ;
- Directeur général, municipalité de Lac-du-Cerf ;

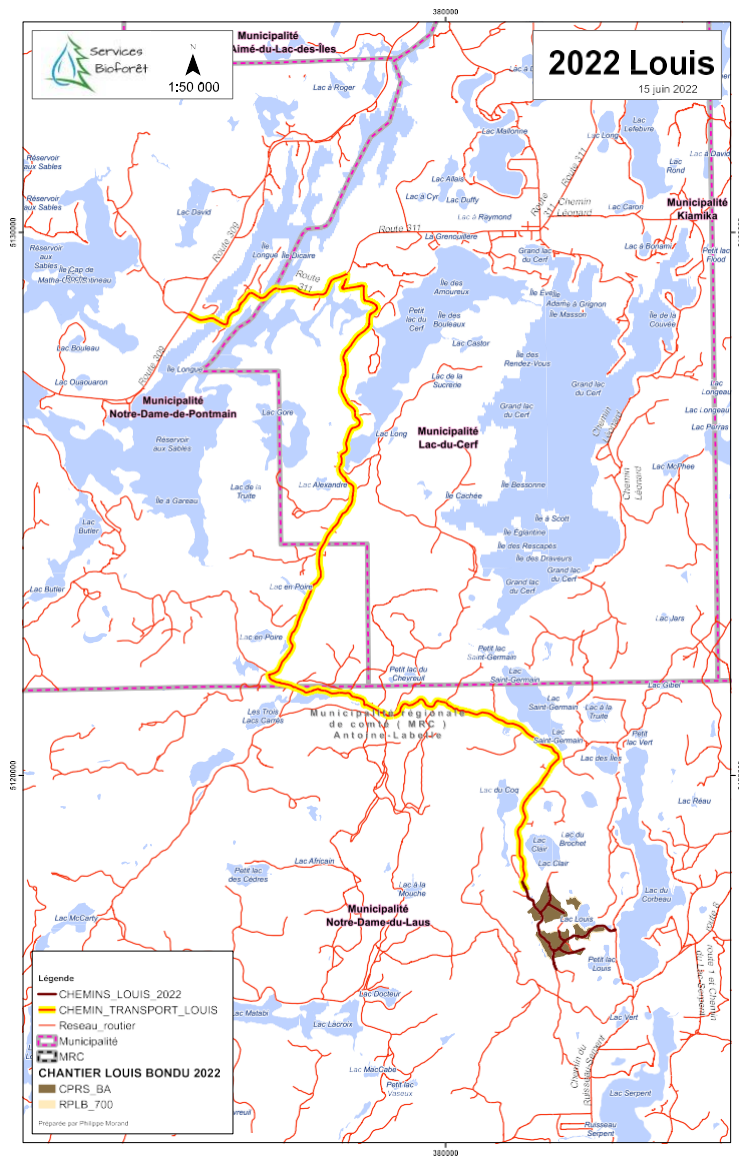
Lorsque les secteurs de coupe sont déterminés, le comité ciblé se réunit pour en discuter et pour transmettre nos demandes et commentaires. Nous agissons en front commun, l'Association, la Municipalité et la pourvoirie pour formuler nos demandes, car nous partageons les mêmes préoccupations.

Voici l'essentiel des requêtes qui ont été soumises au cours des années :

- Limitation des aires de coupe à un maximum de quinze hectares séparés par des bandes de 150 à 200 mètres de largeur, selon un mode en mosaïque ;
- Protection du site de la Pourvoirie Michel Saint-Louis, notamment par le retrait de l'aire de coupe de 8,37 ha située entre le chemin Saint-Louis et la pourvoirie et protection des miradors ;
- Protection visuelle des paysages et du belvédère du mont Limoges ;
- Protection du chemin Saint-Louis et des sentiers des lacs Alexandre et Gore ;
- Négociation des ententes, notamment que les coupes et les récoltes du bois se déroulent en dehors des périodes de chasse ;
- Négociation des ententes pour prévoir notamment des aires de récoltes, des jetées, des chemins d'accès et leurs largeurs, des bandes de protections des rives et des sentiers ;
- Entretien et remise en état des chemins de la municipalité ;
- Surveillance des travaux.

Ces demandes visent à maintenir un couvert forestier adéquat pour la faune et les lacs et à limiter les impacts négatifs sur les paysages du secteur.

Secteur de coupe « Scierie Louis Bondu 2022 »



Au cours de l'été 2022, des travaux de coupe de bois ont été exécutés dans le secteur du lac Corbeau par le propriétaire du droit de coupe « **Scierie Louis Bondu 2022** ». Ce secteur a été présenté pour consultation publique à Notre-Dame de Pontmain (comité ciblé).

Ces travaux forestiers ont nécessité près de 150 voyages de camion pour la récolte du bois sur environ 2 semaines. Le secteur de coupe se situait à l'intérieur de la municipalité de Pontmain. Même si ces travaux de coupe n'étaient pas dans la municipalité de Lac-du-Cerf, le propriétaire du droit de coupe devait s'entendre avec la Municipalité, car le transport du bois utilisait nos routes.

Nous avons suivi ces travaux et nous sommes assurés que les routes du village restent en bon état. Le transport du bois traversait les sentiers quads, le chemin Saint-Louis, le chemin Dicaire et la route 311 pour finalement rejoindre la route 309 (voir les secteurs en brun sur la carte ci-contre). Les routes du village ont été bien entretenues par l'entreprise Bioforêt, responsable de la planification du chantier.

Secteur de coupe « *petit lac du cerf* 2023 »

D'autres travaux de coupe sont prévus pour l'été 2023. Les consultations ont commencé au printemps 2021 et ce sont terminées début 2022. Des arbres seront abattus durant l'été et récoltés au cours de l'automne. La récolte et le transport du bois devraient nécessiter 450 voyages de camion. Ce secteur de coupe appartient à la compagnie Louisiana Pacific Ltée et couvre une superficie de 118,2 ha. À la suite des travaux du comité ciblé, la superficie de coupe a été réduite à 89,89 ha.



Le type de coupe proposé est une **coupe de régénération (CR)** sur l'ensemble du secteur en raison du peuplement de trembles (peupliers). Le taux d'arbres abattus est déterminé par le type d'essence d'arbre sur le site, l'état de santé et la qualité des tiges, l'âge des peuplements forestiers, ainsi que les objectifs sylvicoles. Le secteur de coupe se compose presque entièrement de trembles arrivés à maturité et qui risquent d'être perdus s'ils ne sont pas coupés.

Le pourcentage de récolte prévu est de plus de 50 % et représente ni plus ni moins qu'une coupe à blanc. Nous sommes très préoccupés par la grande taille des coupes de régénération, en particulier près des lacs.

Le propriétaire du droit de coupe possède tous les droits, mais nous parvenons tout de même à négocier des ententes. La question des coupes de régénération reste un problème. Nous devons continuer à convaincre les compagnies forestières de privilégier les coupes partielles (CP). Il existe plusieurs types de coupes partielles : coupe de jardinage (CJ), coupe progressive irrégulière (CPI) et coupe progressive régulière (CPR). Voir l'illustration ci-dessous.

L'Association est préoccupée par les coupes forestières, car elles perturbent les sols et remettent en circulation le phosphore qui est présent à l'état naturel dans les sols. Lors des périodes de pluie, le phosphore ruisselle en direction du lac et est un facteur de cause des épisodes d'algues bleu-vert (bloom.) Nous devons être vigilants pour protéger nos forêts et nos lacs. Les compagnies forestières obtiennent des garanties d'approvisionnement qui sont au détriment de la protection de la faune des lacs.



CJ : Coupe de jardinage
CPI : Coupe progressive irrégulière

Coupe de régénération (CR) : coupe qui consiste à prélever la majorité des arbres matures de diamètre commercial dans le but de régénérer la forêt. Il existe plusieurs types de coupes de régénération : coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération, coupe avec réserve de semenciers. Un arbre de diamètre commercial possède un diamètre de 9,1 cm ou plus à 1,3 m au-dessus du niveau du sol. Ce type de coupe constitue ni plus ni moins qu'une coupe à blanc.

- **Pratique sylvicole** : la sylviculture est l'activité et l'ensemble des méthodes et pratiques par lequel la « sylvicultrice » ou le « sylviculteur » agit sur le développement, la gestion et la mise en valeur d'une forêt ou d'un boisement pour en obtenir un bénéfice économique et certains services profitables à la société.

Pour en connaître un peu plus, vous pouvez consulter les liens suivants.

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere>

<https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/acteurs-gestion-foret-Laurentides.pdf>

Logging news (targeted committee)

By Pierre Raïche

The Association is an important player in this process. I would like to thank Denis Gagnon and Keith Rogers who have been actively involved in it since the beginning of the targeted committees in the early 1990s. A special mention for Denis who coordinated the committee for most of those years and who still provides us with advice. We are at the end of the consultation process. Municipalities have an important role to play, because logging has a great impact on the health of waterways and lakes and landscapes. Our lakes are part of the economic engine of the municipality. Without these beautiful lakes, what would we have to offer to attract tourists and new residents?

Several actors are present during the meetings of this targeted committee. Here is the list:

- Pierre Raïche, président, Association de protection du petit et grand lac du Cerf et conseiller, municipalité de Lac-du-Cerf ;
- Keith Rodgers, Association de protection du petit et grand lac du Cerf ;
- Claude Dionne, ingénieur forestier, responsable de la **Table de gestion intégrée des ressources et du territoire TGIRT** ;
- Arnaud Vigouroux, chargé de projet, TGIRT des Laurentides ;
- Jocelyn Campeau, directeur de l'aménagement du territoire, MRC Antoine-Labelle ;
- Jacques Chaîné, Fédération québécoise des clubs quads ;
- Stéphane Taillon, ingénieur forestier, LP Corporation ;
- Natacha Lamarche, chef de l'unité de gestion 14-15 des Laurentides, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;
- François Guay, ingénieur forestier, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;
- Nicolas Pentassuglia, maire, municipalité de Lac-du-Cerf ;
- Directeur général, municipalité de Lac-du-Cerf ;

When the cutting sectors are determined, the targeted committee meets to discuss them and to transmit our requests and comments. We act as a common front, the Association, the Municipality and the outfitter to formulate our requests, because we share the same concerns.

Here are the main requests that have been submitted over the years:

- Limitation of cutting areas to a maximum of fifteen hectares separated by strips 150 to 200 meters wide, according to a mosaic pattern;
- Protection of the Pourvoirie Michel Saint-Louis site, in particular by removing the 8.37 ha cutting area located between Chemin Saint-Louis and the outfitter and protecting the watchtowers;
- Visual protection of landscapes and the belvedere of Mont Limoges;
- Protection of chemin Saint-Louis and the trails of lakes Alexandre and Gore;
- Negotiation of agreements, in particular that cutting and timber harvesting take place outside of hunting periods;
- Negotiation of agreements to provide, in particular, harvesting areas, jetties, access roads and their widths, shoreline protection strips and trails;
- Maintenance and rehabilitation of roads in the municipality;

- Supervision of the work

These requests aim to maintain an adequate forest cover for wildlife and the lakes and to limit the negative impacts on the landscapes of the sector.

Cutting sector "Scierie Louis Bondu 2022".

During the summer of 2022, logging work was carried out in the Lac Corbeau sector by

the owner of the cutting right "Scierie Louis Bondu 2022".

This sector was presented for public consultation at Notre-Dame de Pontmain (targeted committee).

This forestry work required nearly 150 truck trips for wood harvesting over

approximately 2 weeks. The cutting area was located

within the municipality of Pontmain. Even if these

cutting works were not in the municipality of Lac-du-Cerf,

the owner of the right to cut had to come to an agreement with the Municipality,

because the transport of the wood used our roads. We

have monitored this work and made sure that the roads

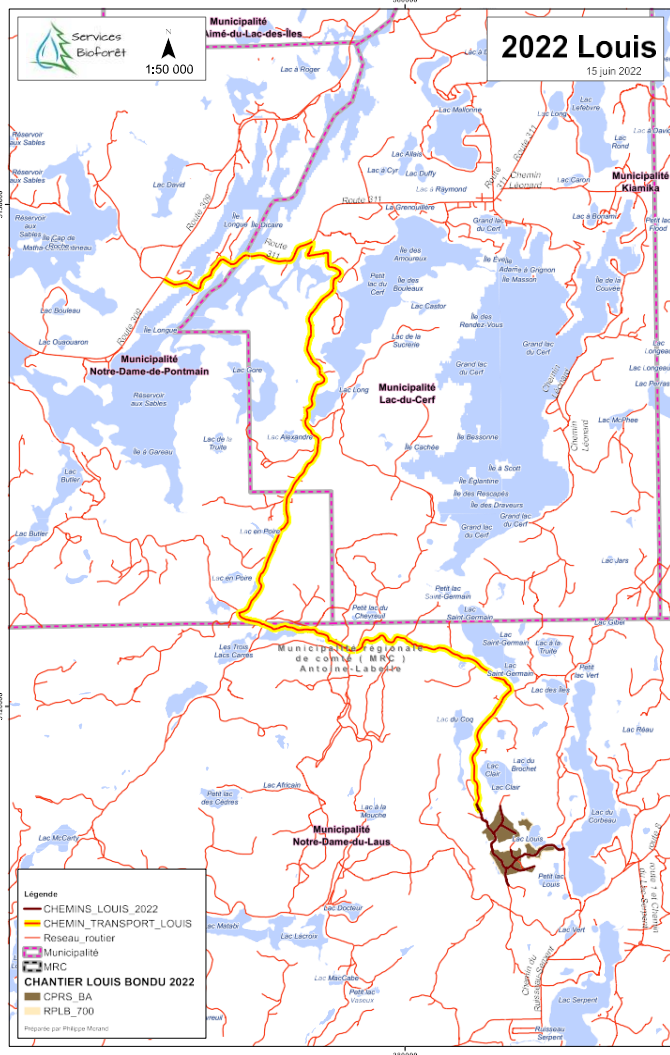
in the village remain in good condition. The transport of

wood crossed the quad trails, chemin Saint-Louis, chemin

Dicaire and route 311 to finally join route 309 (see the

sectors in brown on the map opposite). The roads in the

village have been well



maintained by the company Bioforet, responsible for site planning.

Cutting sector "petit lac du cerf 2023"

Further cutting work is planned for the summer of 2023. Consultations began in the spring of 2021 and ended in early 2022. Trees will be felled during the summer and harvested during the fall. Harvesting and transporting the timber is expected to require 450 truck trips. This cutting sector belongs to Louisiana Pacific Ltd. and covers an area of 118.2 ha. Following the work of the targeted committee, the area cut was reduced to 89.89 ha.



The type of cut proposed is a regeneration cut (CR) over the entire sector due to the presence of aspen (poplar). The rate of felled trees is determined by the type of tree species on the site, the state of health and the quality of the stems, the age of the forest stands, as well as the silvicultural objectives. The harvest area consists almost entirely of mature aspen trees that are at risk of being lost if not harvested.

The expected harvest percentage is more than 50% and represents neither more nor less than a clear cut. We are very concerned about the large size of regeneration cuts, especially near lakes.

The owner of the stumpage owns all the rights, but we still manage to negotiate agreements. The issue of regeneration cuts remains a problem. We must continue to convince forest companies to favor partial cuts (CP). There are several types of partial cuts: selection cut (CJ), irregular shelterwood (CPI) and regular shelterwood (CPR). See illustration below.



CJ : Coupe de jardinage
CPI : Coupe progressive irrégulière

The Association is concerned about logging, because it disturbs the soil and recirculates the phosphorus that is naturally present in the soil. During periods of rain, phosphorus runs off towards the lake and is a factor in the cause of episodes of blue-green algae (bloom.) We must be vigilant to protect our forests and our lakes. Logging companies obtain guarantees of supply which are to the detriment of the protection of the fauna of the lakes.

- **Regeneration cutting (CR):** cutting that consists of removing the majority of mature trees of commercial diameter in order to regenerate the forest. There are several types of regeneration cuts: cut with regeneration and soil protection, cut with protection of high regeneration, cut with seed bank. A commercial diameter tree has a diameter of 9.1 cm or more at 1.3 m above ground level. This type of cut is no more and no less than a clearcut.
- **Silvicultural practice:** silviculture is the activity and all the methods and practices by which the " silviculturist " acts on the development, management and enhancement of a forest or afforestation to obtain an economic benefit and certain services beneficial to society.

For more information, you can consult the following links.

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere>

<https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/acteurs-gestion-foret-Laurentides.pdf>

Espèces envahissantes aquatiques - une bonne nouvelle!

De Claude Montambault

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) indiquait en 2018 que bien qu'il n'y a aucun recensement exhaustif des espèces aquatiques envahissantes sur le territoire, la présence de certaines espèces est confirmée, dont l'écrevisse à taches rouges au grand lac du Cerf et la vivipare orientale, un escargot de grande taille, au lac des Écorces.



L'écrevisse à taches rouges (*orconectes rusticus*) a été découverte en 2001 dans le lac Pémichangan dans la municipalité de Gracefield. Dans le bassin versant de la Lièvre, l'espèce a été découverte pour la première fois au grand lac du Cerf par notre association en 2019 et confirmée par le COBALI en 2020. On a également trouvé des spécimens de cette espèce dans le lac Baptiste-Lefebvre voisin.

Introduite par les pêcheurs qui l'utilisent comme appât, elle est plus vorace et plus agressive que les écrevisses indigènes. De plus, sa fécondité est plus élevée et le développement des œufs et la croissance des jeunes est plus rapide. Il est très difficile de contrôler l'écrevisse à taches rouges une fois qu'elle est introduite et elle semble être maintenant l'espèce dominante au lac du Cerf.

D'autres espèces sont susceptibles d'apparaître ou d'être déjà dans la région, comme les moules zébrées (*dreissena polymorpha*) et quaggas (*Dreissena bugensis*).



Ces deux espèces de moules sont de plus en plus présentes dans les cours d'eau du Québec. Elles ont une taille d'environ trois à quatre centimètres et peuvent atteindre des densités de population très élevées (environ 40 000 individus/m²). La femelle pond près d'un million d'œufs par an et les larves se dispersent ensuite au gré du courant. Une seule moule peut filtrer un litre d'eau par jour pour se nourrir de plancton. Cela entraîne une réduction notable de la quantité de nourriture disponible pour les autres organismes dans le plan d'eau. De plus, comme les moules zébrées et quaggas filtrent de

grandes quantités d'eau, elles accumulent beaucoup de contaminants qui se retrouvent ensuite dans la chaîne alimentaire. Les moules zébrées et quaggas causent aussi de nombreux dommages aux infrastructures humaines. Les bateaux sont le vecteur le plus important de la propagation de ces moules. Elles peuvent s'y fixer ou bien voyager dans les eaux de ballast, pour ensuite s'établir dans de nouveaux plans d'eau.

Plus d'une demi-douzaine de lacs de la région de Notre-Dame du Laus sont identifiés comme ayant un potentiel d'envahissement élevé ou très élevé.

L'association était soucieuse d'une propagation possible de ces espèces et a récemment obtenu un avis de Pierre-Étienne Drolet, biologiste coordonnateur de projets auprès de Cobali, que même si des moules zébrées sont amenées accidentellement dans le petit ou grand lac du Cerf, BONNE NOUVELLE, le potentiel d'établissement et d'envahissement des moules est presque nul étant donné qu'une des deux conditions essentielles à leur survie (taux de carbonate de calcium (CaCO_3) et PH de l'eau) n'est pas présente chez-nous, à savoir une concentration trop basse de carbonate de calcium dont elles ont besoin pour faire leurs coquilles.

Pour ce qui est du PH de l'eau, le lac du Cerf est évalué comme ni trop acide ou ni trop alcalin comme beaucoup de lacs du bouclier canadien.

L'Association continuera de suivre l'évolution des risques reliés aux espèces envahissantes.

Aquatic invasive species - good news!

De Claude Montambault

The Lièvre River Watershed Committee (COBALI) indicated in 2018 that although there is no exhaustive census of aquatic invasive species on the territory, the presence of certain species is confirmed, including crayfish red-spotted snail at Grand Lac du Cerf and the eastern viviparous, a large snail, at Lac des Écorces.

The rusty crayfish (*orconectes rusticus*) was discovered in 2001 in Lac Pémichangan in the municipality of Gracefield. In the Lièvre watershed, the species was first discovered at Grand Lac du Cerf by our association in 2019 and confirmed by COBALI in 2020. Specimens of this species were also found in Lac Baptiste-Lefebvre. Introduced by fishermen who use it as bait, it is more voracious and more aggressive than native crayfish. In addition, its fecundity is higher and the development of eggs and the growth of young is faster. It is very difficult to control the rusty crayfish once it is introduced and it now seems to be the dominant species at Lac du Cerf.



Other species are likely to appear or are already in the region, such as zebra mussels (*Dreissena polymorpha*) and quaggas (*Dreissena bugensis*).

These two species of mussels are increasingly present in Quebec waterways. They are about three to four centimeters in size and can reach very high population densities (about 40,000 individuals/m²). The female lays nearly a million eggs a year and the larvae then disperse with the current. A single mussel can filter a liter of water a day to feed on plankton. This results in a noticeable reduction in the amount of food available to other organisms in the water body. Also, because zebra and quagga mussels filter large amounts of water, they accumulate a lot of contaminants that then end up in the food chain. Zebra and quagga mussels also cause extensive damage to human infrastructure. Boats are the most important vector for the spread of these mussels. They can settle there or travel in ballast water and then settle in new bodies of water.



More than half a dozen lakes in the Notre-Dame du Laus region are identified as having a high or very high invasion potential.

The Association was concerned about the possible spread of these species and recently obtained an opinion from Pierre-Étienne Drolet, project coordinator biologist with Cobali, that even if zebra mussels are accidentally brought into the small or large Lac du Cerf, GOOD NEWS, the potential for establishment and invasion of mussels is almost nil since one of the two essential conditions for their survival (calcium carbonate (CaCO₃) level and water (pH) is not present here, namely too low a concentration of calcium carbonate which they need to make their shells.

As for the pH level of the water, Lac du Cerf is evaluated as neither too acidic nor too alkaline like many Canadian Shield lakes. The Association will continue to monitor the evolution of risks related to invasive species.

Saler ou ne pas saler nos routes en hiver, une question en évolution!

Claude Montambault

On devra continuer à chercher un meilleur équilibre entre les avantages pour notre sécurité routière à court terme et les impacts négatifs pour l'environnement à plus long terme.

Le salage des routes en hiver a continué à augmenter depuis 1940. On y consacre présentement 51 % de la production mondiale de sel. Environ 25 millions de tonnes sont utilisées pour le salage des routes aux États Unis et environ 5 millions de tonnes au Canada.

Le sel est considéré comme une source majeure de pollution des nappes d'eau souterraines et des lacs et rivières. Une étude de 284 lacs en 2017 démontre qu'un salage croissant et continue hypothéquera la diversité et l'abondance des espèces aquatiques et contribuera à augmenter la pollution de l'eau destinée à la consommation (lacs, rivières et puits artésiens).



[Agrandir l'image](#)

Les sels de déglacage épanchés sur les routes se déposent dans la neige et ruissellent jusque dans les cours d'eau lors de la fonte printanière.

PHOTO : RADIO-CANADA

Dans les régions à tempêtes de neige fréquentes, le salage permet de garder les rues et trottoirs dégagés et d'éviter les conditions de conduite glissantes. Des études démontrent que cette pratique permet de réduire le nombre de collisions à plus de 75 % et à prévenir les blessures et décès causés par les accidents de la route.

Toutefois, le salage favorise la formation de rouille sur nos véhicules, endommage les infrastructures, telles que les routes et ouvrages de béton, et contribue à polluer l'environnement. De plus, dans nos régions, le sel répandu encourage les chevreuils à s'aventurer sur les routes, ce qui provoque des accidents.

De récentes études indiquent que le salage des voies de circulation à moins de 500 mètres des rives des lacs et rivières est un indicateur de concentration élevée de chlorure dans l'eau.

Une réduction du salage serait sûrement valable, tout au moins lorsque possible sur les routes à moins de 500 mètres des lacs et rivières où on pourrait augmenter la quantité de sable pour augmenter l'adhérence des pneus.

Près de nos chalets, on pourrait aussi privilégier le sable ou utiliser d'autres matériaux comme la litière de chat pour augmenter l'adhérence à la surface.

Oui, un dossier qui fera l'objet d'un suivi par l'APPGLC.

To salt or not to salt our roads in winter, an evolving question!

Claude Montambault

We will have to continue to seek a better balance between the benefits for our short-term road safety and the negative impacts for the environment in the longer term.

Winter road salting has continued to increase since 1940. Currently, 51% of the world's salt production is devoted to it. About 25 million tons are used for road salting in the United States and about 5 million tons in Canada.

Salt is considered a major source of pollution of groundwater, lakes and rivers. A study of 284 lakes in 2017 shows that continuous salting will compromise the diversity and abundance of aquatic species and contribute to increasing the pollution of water intended for consumption (lakes, rivers and artesian wells).

In areas with frequent snowstorms, salting helps keep streets and sidewalks clear and prevents slippery driving conditions. Studies show that this practice can reduce the number of collisions by more than 75% and prevent injuries and deaths caused by road accidents.

However, salting promotes the formation of rust on our vehicles, damages infrastructure, such as roads and concrete structures, and contributes to polluting the environment. In addition, in our regions, the widespread salt encourages deer to venture onto the roads, which causes accidents. Recent studies indicate that the salting of traffic lanes within 500 meters of the shores of lakes and rivers is an indicator of high chloride concentrations in the water.

A reduction in salt would surely be worthwhile, at least when feasible, on roads within 500 meters of lakes and rivers where the amount of sand could be increased to increase tire grip.

Near our chalets, we could also favor sand or use other materials such as cat litter to increase adhesion to the surface.

Yes, a file that will be followed up by the APPGLC.



[Agrandir l'image](#)

Les sels de déglacage épanchés sur les routes se déposent dans la neige et ruissellent jusque dans les cours d'eau lors de la fonte printanière.

PHOTO : RADIO-CANADA

LE COYOTE ET LE WASICHU (BRÛLÉ SIOUX)

Il était une fois un homme blanc reconnu pour son astuce dans la traite des fourrures à un point que personne ne réussissait à gagner le meilleur prix en marchandant avec lui. Un jour, un homme déclare au

**wasichu* : « Moi je connais quelqu'un qui peut réussir à te duper n'importe où et n'importe quand. »

« Pas possible, » réplique le wasichu, « Ça fait des années que je marchande et que je dupe tous les Indiens de cette région. »

« Je suis au courant, mais le ****Coyote** va te soutirer le meilleur marché. »

« On va voir s'il en est capable. Où se trouve ce Coyote? »

« Là-bas, c'est ce type au regard sournois. »

« D'accord, je vais aller le voir. »

Le wasichu va voir le Coyote. « Dis le Coyote, je veux voir si tu peux me duper. »

« C'est dommage, » dit le Coyote, « J'aimerais bien t'accommoder, mais je ne peux rien faire sans mon médicament à duper. »

« Ton médicament à duper, bien va le chercher. »

« Je demeure à des kilomètres d'ici et je voyage à pied, mais si tu me prêtes ton cheval rapide... »

« D'accord l'ami, je te prête mon cheval. Va chez toi et va chercher ton remède à duper. »

« Et bien l'ami, je ne suis pas un bon cavalier. Ton étalon a peur de moi et moi, j'ai peur de lui. Prête-moi tes vêtements, alors ton cheval va croire que c'est toi qui le chevauches. »

« D'accord, voici mes vêtements. Maintenant, tu peux le chevaucher. Va chercher ce médicament à duper. Je suis certain de réussir à te battre! »

Alors, Coyote est parti en chevauchant l'étalon du wasichu et habillé de ses beaux vêtements, pendant que le wasichu est demeuré là debout tout-nu!

D'après une légende racontée à Grass Mountain, Rosebud Reservation, South Dakota 1974

**wasichu* : le mot dans la langue Lakota qui désigne un homme blanc

**** Coyote** : dans les légendes amérindiennes, Coyote est reconnu comme un esprit sournois qui a le pouvoir de se transformer en humain ou en animal.

COYOTE AND WASICHU (BRÛLÉ SIOUX)

There was a white man who was such a sharp trader that nobody ever got the better of him. Or so people said, until one day a man told this **wasichu* : "There's somebody that can outcheat you anytime, anywhere."

"That's not possible," said the wasichu, "I've had a trading post for many years, I've cheated all the Indians around here."

"Even so, ****Coyote** can beat you in any deal."

"Let's see whether he can. Where is Coyote?"

"Over there, that tricky looking guy." "Okay, I'll Try him."

The wasichu trader went over to Coyote. "Hey, let's see you outsmart me."

"I'm sorry," said Coyote, "I'd like to help you out, but I can't do it without my cheating medicine." Cheating medicine, hah! Go get it."

"I live miles from here and I'm on foot. But if you'd lend me your fast horse..."

"Well friend, all right, you can borrow it. Go on home and get your cheating medicine!"

"Well, friend, I'm a poor rider. Your horse is afraid of me, and I'm afraid of him. Lend me your clothes; then your horse will think I am you."

"Well all right. Here are my clothes; now you can ride him. Go get that medicine. I'm sure I can beat it!"

So Coyote rode off with the wasichu's fast horse and his fine clothes, while the wasichu stood there without a stitch of clothes on.

Adapted from a tale told at Grass Mountain, Rosebud Indian Reservation, South Dakota, 1974.

**wasichu*: Lakota word for white man

**** Coyote**: in Indian legends, he is a trickster who had the power to transform himself into a person or an animal



Les travaux sur votre terrain

Sans surprise, l'été au Québec est souvent synonyme de rénovation et de construction. Les propriétés riveraines sont très populaires et offrent des avantages qui s'accompagnent aussi de responsabilités. Qu'on soit riverain ou en pleine ville, nos activités affectent le milieu aquatique. La pluie qui tombe sur les centres urbains emporte les polluants qui rejoindront inévitablement un cours d'eau par les canalisations souterraines. Pour les riverains, la proximité de leur propriété à l'eau augmente encore davantage les impacts de leurs travaux sur le milieu aquatique. Il faut donc être prudent quand vient le temps d'entreprendre des travaux chez soi.

LES POLLUANTS

Le principe à retenir est que l'eau de pluie qui tombe sur votre terrain terminera sa course dans le milieu aquatique. Une bande riveraine végétalisée permet de filtrer une bonne partie des polluants en provenance de votre propriété. Occupant au minimum dix mètres de largeur, en vertu de la réglementation au Québec, elle agit à titre de zone tampon entre votre terrain et le milieu aquatique.

Peut-être vous demandez-vous quels sont ces fameux polluants évoqués jusqu'à présent dans cette chronique? Il s'agit en fait de tout ce qui peut se trouver sur les surfaces imperméables sur votre terrain. Ainsi donc, on parle du sable et de la terre qui constituent votre entrée de cour, l'asphalte de votre stationnement,

les hydrocarbures qui peuvent s'y retrouver, les métaux constituant votre toit ainsi que la poussière se trouvant sur toutes les surfaces imperméables de votre propriété (toit, espace de stationnement, etc.). Le sol lui-même est un polluant lorsqu'il est transporté en quantité vers les lacs par le ruissellement. De plus, il faut absolument éviter d'épandre des engrais et des pesticides sur sa pelouse en milieu riverain. La pluie les transportera vers le lac ou le cours d'eau, contribuant à sa pollution ainsi qu'à une trop grande croissance végétale.

LAISSER L'EAU S'INFILTRER C'EST LA CLÉ!

L'important est donc de ne pas diriger directement l'eau des gouttières vers le lac ou le cours d'eau, mais plutôt de la laisser s'infiltrer dans le sol qui la filtrera. Cela peut se faire sur le gazon (idéalement loin du plan d'eau) ou encore mieux vers une haie ou une plate-bande. Il est possible d'installer un baril de pluie servant à arroser votre jardin tout en limitant le ruissellement de l'eau de votre toit vers le milieu aquatique. On peut aussi favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol en limitant la présence de surfaces imperméables. Choisissez une entrée en gravier plutôt qu'en asphalte et assurez-vous que votre terrain soit bien végétalisé; pelouse, arbustes et arbres.

Dans le même ordre d'idée, lors de travaux de construction au bord de



Exemple à ne pas reproduire lors de travaux à la maison. Crédit photo : COBALI

l'eau, pensez à semer le plus rapidement possible votre terrain si le sol est dénudé. La végétation, en plus de retenir le sol, y favorise l'infiltration de l'eau. De plus, lors du terrassement, recouvrez les accumulations de terre avec de la paille ou une toile et utilisez une toile géotextile qui permet de retenir les sédiments pour éviter qu'ils atteignent le plan d'eau.

LES CONSÉQUENCES D'UNE EAU CHARGÉE DE POLLUANTS

Pourquoi est-ce si important d'empêcher les particules de sol de rejoindre le milieu aquatique? En fait, sur terre comme dans l'eau, le sol possède des éléments comme le phosphore et l'azote qui sont essentiels à la croissance des plantes. Lorsqu'on introduit des particules de sol dans l'eau, on favorise la croissance de plantes aquatiques et d'algues comme les

cyanobactéries. Ces dernières peuvent entraîner plusieurs répercussions sur les humains et limitent donc les usages sur les lacs touchés; baignade, navigation, consommation d'eau, etc.

Finalement, n'oubliez pas que tous les travaux dans la rive ou le littoral sont réglementés et que la grande majorité de ceux-ci sont interdits sans autorisation. Dans le cas de travaux dans le littoral, une autorisation gouvernementale peut être requise. Pour plus de détails, informez-vous auprès de votre municipalité. Ainsi, que vous soyez en pleine construction, que vous prévoyiez réaliser des travaux sur votre terrain cet été ou simplement si vous êtes riverains, pensez à faire ces ajustements afin de protéger la santé de votre lac ou votre cours d'eau!

Les travaux sur votre terrain

VOUS PRÉVOYEZ RÉALISER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ RIVERAINE CET ÉTÉ? VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS À NE PAS OUBLIER POUR ÉVITER DE POLLUER L'ÉCOSYSTÈME AQUATIQUE!



L'eau de pluie qui tombe sur votre terrain (toit, entrée, patio, etc.) entraîne des polluants (poussières, particules de sol, métaux, etc.) dans sa course vers les plans d'eau.



La présence de sol à nu favorise le lessivage du sol vers les plans d'eau et donc la prolifération d'algues et de plantes aquatiques.

1

L'eau des **gouttières** doit être captée par une surface perméable, pas dirigée vers le plan d'eau!

3

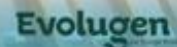
Semez votre pelouse! Plus vite ce sera fait, moins le sol de votre terrain se retrouvera dans votre plan d'eau.

2

Limitez le ruissellement de l'eau vers le plan d'eau en favorisant les **surfaces perméables!**

4

Recouvrez les accumulations de terre avec de la **paille** ou une **toile** lors de travaux de terrassement.



GOGLU

Par Keith Rogers

« Arrête-toi, vite ! Regarde, c'est un goglu ». Nous roulions sur le chemin Léonard et arrivions en vue du village de Lac-du-Cerf. C'est là que nous avons vu ce magnifique oiseau perché sur un poteau de clôture prendre son envol. J'ai pu distinguer sa tête et son corps noirs ainsi que sa nuque d'un blanc cassé. Pendant qu'il volait, j'ai aussi remarqué son croupion blanc et reconnu son chant pétillant tellement particulier qui lui vaut le nom de goglu. C'était un mâle, car le plumage de la femelle est plutôt brun avec quelques rayures plus foncées. Du reste, il est très rare d'en voir. Elle reste dans le nid bien cachée dans les herbes hautes (foin, trèfle, luzerne ou mauvaises herbes). La femelle pond de 5 à 6 œufs de couleur cannelle. Le nid est construit sur le sol et composé de tiges de graminées plus grossières à la base et plus fines sur le dessus. Il est très difficile de repérer un nid de goglu dans un champ. De plus, lorsqu'ils regagnent le nid, le mâle et la femelle atterrissent à bonne distance chacun de leur côté et font le reste en marchant.

J'étais tellement heureux de voir ce mâle, car nous n'avons pas vu de goglu dans les environs depuis cinq ou six ans. Ils se font très rares en raison de la perte d'habitat causée par l'urbanisation et la diminution des fermes laitières et des champs de foin associés. De plus, au moins 80 % des nids sont détruits lorsque les fermiers coupent leur foin et c'est exactement ce qui est arrivé à ce nid ; on n'a jamais revu le goglu après que le foin ait été coupé.

Jadis, les goglus étaient très répandus dans l'est de l'Amérique du Nord. Comble de malheur, ils émigrent dans le sud, aussi loin que l'Amérique du Sud, et se nourrissent dans les rizières où ils ne sont pas les bienvenus et pourchassés pour les empêcher de manger les récoltes ou servir de nourriture aux habitants. En général, l'existence des goglus, comme celle de plusieurs espèces d'oiseaux, est très fragile. C'est pourquoi j'étais si heureux d'en voir un spécimen dans nos champs été dernier. Espérons qu'ils reviendront.



Goglu male 1 Photo internet.



Goglu femelle photo internet

Bobolink

By Keith Rogers

Stop the car! That is a bobolink. We were nearing the end of Chemin Leonard toward the village of Lac-du-Cerf. This startlingly beautiful bird left its perch on a fencepost in the field. Black head, black body with a remarkable off-white nape. As he flew, I noticed his white rump and heard his bubbly song so distinctive that it is called a goglu in French! This is the male. The female is brownish with a couple of darker streaks. It doesn't matter too much because she is very difficult to see. She will stay on the nest hidden in long grass - hay, clover, alfalfa, weeds. That nest is extremely difficult to find - in the middle of a field. To make it even more difficult, both male and female, when coming to the nest, will land some yards away and walk through the grass to the nest. She lays 5-6 cinnamon coloured eggs in a nest on the ground made of thick grass and finished with finer grass stems.



Goglu male 2

I was so excited to see the male because we have not had one nest around here for five or six years. They are becoming very rare because of habitat loss - due to urbanization, decline in dairy farms and the accompanying hay fields. Also, more than 80% of the nests are destroyed when the farmer cuts the hay off the field. That is exactly what happened to this nest. The birds were never seen after the field was cut. Bobolinks used to be widespread in the eastern part of North America. To add to their miseries, they migrate south - as far as South America - where they congregate in flocks and frequently feed in rice fields where they are not welcome and are hunted - either to keep them away from the rice or for food for needy residents. In general then, the bobolink story, like that of many other bird species is not a happy one. That is why I was so excited to see it in our fields this summer. Please come back.



Goglu femelle 1



**Décharge du petit la du Cerf
direction rivière souterraine**